

Opération de développement rural/A21L de Hannut
Consultation de la Commission Communale Consultative des personnes handicapées (CCPH)
17 décembre 2015

Présents :

Membres CCPH : Mmes Bertholet, Briquet, Wertz et Mrs Balsacq, Roder, Brouir.

Pour la Ville de Hannut : Catherine Mathieu (Service social) et Carine Renson (échevine)

Pour la FRW : Anne Doguet (agent de développement)

Carine Renson, échevine en charge des affaires sociales accueille les participants. Suite à un tour de table, Anne Doguet (FRW) explique succinctement l'objet de sa visite.

Après des explications générales concernant l'Opération de développement rural de Hannut (étapes, acteurs principaux, opportunités...), et un résumé du contenu actuel de la fiche-projet « Mise en place d'aides et de services pour les personnes handicapées et pour leur famille », les membres du CCPH sont invités à répondre à la question suivante :

En quoi l'Opération de développement rural de Hannut peu vous soutenir ? Quels sont les points à développer/supprimer de la fiche-projet ? Quels sont les points d'attention à prendre en compte dans la mise en œuvre des futurs projets ?

1) *Concernant la fiche-projet 1-11 « Mise en place d'aides et de services pour les personnes handicapées et pour leur famille » :*

Il semble que le terme « Mise en place » ne soit pas correct car des services et des aides existent déjà aussi bien au niveau de la commune de Hannut qu'à d'autres niveaux (ex : Province, FWB...).

Le contenu de la fiche et son titre seront revus en partenariat avec Catherine Mathieu à partir des éléments discutés ce soir.

2) *Points abordés par les membres du CCPH :*

LOGEMENT / ACCUEIL :

Il s'agit du point le plus préoccupant pour les membres. Il y a un manque généralisé de places d'accueil (situation générale et pour toutes les catégories d'handicap). Plus spécifiquement, les membres parlent de la question de « l'après-nous » (accueil des enfants présentant un handicap une fois les parents décédés) et du « répit » avec un accompagnement adapté. Ils citent notamment l'exemple de la maison communautaire « domisiladoré » à Amay.

MOBILITÉ/SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Le CCPH est très sensible et inquiet aux questions de **sécurité routière** autant pour eux que les autres usagers faibles (enfants, piétons et cyclistes). Les membres citent notamment la problématique des carrefours dangereux, du manque d'aménagements pour les vélos et de certains arrêts de bus. Ils souhaitent que les usagers « forts » soient plus attentifs aux autres usagers de l'espace public.
- Quelques membres trouvent la **signalisation** des villages insatisfaisante.
- Le **RAVeL** est une véritable colonne vertébrale de la mobilité douce à Hannut. Toutefois, certains membres regrettent :
 - Le revêtement inadapté : mettre du macadam où il n'y a pas de blindage, prendre exemple sur la Flandres.
 - Le manque de bancs : en attente du côté d'ELIA.

- Côté vélo, l'absence de **rack** en suffisance est déplorée. Pour les membres, tous les lieux d'arrêts ou les lieux de forte influence (ex : centre de village, académie, ...) devraient être équipés d'un équipement d'accueil/dépôt/sécurité de vélos.
- En ce qui concerne les **balades pédestres**, les membres déplorent le manque général d'accessibilité (trottoirs) dans les villages et souhaitent que cela s'améliore. Disposer de balades adaptées et/ou avec la mention d'accessibilité est un bon préalable pour une meilleure intégration.
- Enfin, en ce qui concerne le **stationnement**, le problème de l'occupation des places PMR par des non PMR est également présent à Hannut. Un inventaire des places a été réalisé par le CCPH.
Les membres souhaitent également que le stationnement sur les trottoirs (surtout dans les villages) soit moins présent via une sensibilisation des automobilistes par exemples.

ACCESSIBILITÉ/ÉQUIPEMENTS

- En attendant la future piscine en projet, l'achat d'un **bras de piscine** (pool lift) est demandé.
- La mise en place d'une **indication sonore** pour personnes aveugles aux feux rouges est sollicitée.
- De manière générale, les membres soulignent les **soucis récurrents d'accessibilité** malgré les efforts déjà consentis. Ainsi plusieurs cas d'aménagement publics et aussi privés sont cités :
 - À la Saline, les containers ne sont pas accessibles en chaise.
 - Les trottoirs au centre-ville sont exagérément inclinés (pour l'évacuation des eaux) ce qui fatiguent énormément les usagers (lutte perpétuelle contre la descente vers la rigole et la rue).
 - Les marches pour se rendre chez des privés comme les médecins ou à la maison médicale (rue Albert 1^{er}) nécessitent automatiquement l'aide de tiers.
 - Les écoles ne sont pas toujours équipées. Elles s'adaptent en fonction des cas.
 - Salle de spectacle de l'académie : installation d'appareil d'induction pour les personnes sourdes afin qu'elles puissent brancher leur propre appareil

Face à cette problématique, ils constatent que le « bricolé soi-même » est souvent la solution la plus rapide, pratique et moins chère face à des procédures administratives parfois lourdes et coûteuses.

ACCUEIL / CONVIVIALITÉ/ACTIVITÉS

De manière générale les membres souhaitent maintenir ou développer la convivialité. Pour ce faire diverses idées et/ou demandes sont mentionnées comme une meilleure ouverture/accessibilité des salles pour tous.

En ce qui concerne les **jeunes**, ils soulignent l'absence de salles. Toutefois, il ne s'agit pas de recréer la situation des années 1990-2000 (avec les soirées hebdomadaires dans les salles de villages) mais bien d'adapter l'infrastructure aux demandes et utilisations d'aujourd'hui. Parallèlement, l'importance d'avoir des activités pour les 16-21 ans est citée en notant toutefois qu'il y a pas mal de pistes existantes sur le territoire et ses environs.

Enfin, la convivialité passe également par les synergies (ex : intergénérationnel, ateliers Transition utile) et les rencontres comme par exemple des ateliers ou des spectacles adaptés aux personnes portant un handicap (cf. spectacle pour aveugle organisé en 2015). De la même manière, l'absence de stages, d'ateliers ou de clubs de sport pour les personnes handicapées est regrettée.

Pour le secrétariat de l'ODR,
Anne Doguet